

Alto, Alternative aux toximanies
Réseau de médecins généralistes a.s.b.l.
A l'attention de :
Julie Depireux, Coordinatrice
Dr. Dominique Lamy, Président
Rue Comhaire, 82

4000 LIEGE

Votre contact
Karel Hofman
Tél. : 02/277.38.39
- Fax : 02/277.40.18
e-mail : karel.hofman@mobilitt.fgov.be

Numéro d'entreprise 0 308 357 852

métro : Rogier
train : Gare du Nord
arrêt de bus et de tram : Rogier
parking vélo gardé : Gare au Nord

Votre courrier du : Vos références :

Nos références :
VRR/252/KH
FIDO WV/D-DSR-01.12.2015-54

Annexe(s) : Bruxelles le :
05 JAN. 2016

Objet : interpellation quant à l'aptitude à la conduite des patients sous traitement de substitution aux opiacés.

Chère Madame Depireux, Monsieur Lamy,

Nous sommes bien d'accord que les personnes sous traitement de substitution aux opiacés ne devraient pas risquer un retrait du permis de conduire.

Pour éviter un tel scénario, le test salivaire qui est utilisé sur le terrain ne réagit pas à la présence de la méthadone dans la salive. Il n'y a donc aucun résultat positif en cas de prise de méthadone. La méthadone est un opiacé synthétique dont la structure n'est pas similaire aux opiacés classiques; le paramètre relatif à l'opiacé du test salivaire ne réagira positivement qu'aux opiacés classiques naturels et semi-synthétiques tels que l'héroïne et la morphine.

Le NICC nous a informé que parmi les conducteurs positifs aux opiacés, très souvent de la méthadone est trouvée à côté de la morphine après une analyse du sang. Cela signifie donc concrètement que le consommateur de méthadone utilise encore aussi autre chose, à savoir de la morphine ou de l'héroïne.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Ministre de la Mobilité


Jacqueline Galant.

Nos bureaux sont ouverts de 9 à 12h et de 14 à 16h. Les particuliers dans l'impossibilité de se libérer durant ces heures, peuvent solliciter un entretien le mardi ou le vendredi jusque 20h.

www.mobilitt.belgium.be